



QUESTION ECRITE

de Monsieur le Député Dimitri Legasse
à Monsieur le Ministre Jean-Claude Marcourt

Le 11 septembre 2017

OBJET : les risques de triche à l'examen d'entrée en médecine

Monsieur le Ministre,

Une certaine polémique fait suite à l'organisation de l'examen d'entrée en médecine le 8 septembre dernier.

En effet, les consignes étaient assez strictes notamment concernant les GSM qui devaient être éteints avec l'interdiction formelle de les utiliser. Pourtant, personne ne vérifiait que les smartphones étaient effectivement éteints et il n'y avait aucune surveillance aux toilettes où des étudiants auraient pu consulter leurs GSM dans la quête d'une réponse et où certains s'y seraient retrouvés pour échanger des réponses.

Je ne porte pas grande attention aux rumeurs qui circulent sur les réseaux sociaux mais j'aurais souhaité avoir votre éclairage sur le sujet.

Monsieur le Ministre, j'ai donc quelques questions :

- Avez-vous été informés de cas de tricherie à l'examen d'entrée en médecine ?
- Est-ce que la surveillance a été exercée de manière optimale ?



**Réponse à la question écrite n° 743
de Monsieur le Député LEGASSE**

Objet : Risques de triche à l'examen d'entrée en médecine

Dans le cadre de l'examen d'entrée organisé le 8 septembre 2017, nous avons été informés de deux cas suspects. En effet, le Jury a été appelé à statuer, en délibération, sur deux cas de suspicion de fraude rapportés le jour de l'épreuve par les surveillants et consignés dans un procès-verbal.

La surveillance a été, à notre connaissance, organisée et exercée de manière optimale. Il nous revient que les candidats ont été mis sous surveillance sans possibilité d'utiliser un téléphone portable.

Jean-Claude MARCOURT